

Les New Yorkais atteints du VIH ont désormais droit au vaccin contre le COVID-19

Le COVID-19 demeure un risque important dans la ville de New York (NYC) et aux États-Unis. La vaccination et d'autres mesures de prévention peuvent nous aider à mettre fin à l'urgence de santé publique que représente le COVID-19.

Se faire vacciner

Les vaccins sont très efficaces en matière de prévention du COVID-19, une maladie pouvant entraîner une hospitalisation, un décès ou des problèmes de santé à long terme.

Les personnes atteintes du VIH qui habitent dans l'État de New York (NYS) ont désormais droit à un vaccin contre le COVID-19. Pour voir la liste des droits ayant actuellement droit au vaccin contre le COVID-19 dans NYS, consultez nyc.gov/covidvaccinedistribution.

Prendre rendez-vous pour se faire vacciner

Demandez à votre centre de santé ou à votre hôpital s'il peut vous vacciner. Vous pouvez également chercher un centre de vaccination dans votre localité et prendre rendez-vous sur vaccinefinder.nyc.gov. Si vous avez besoin d'aide pour prendre rendez-vous dans un centre municipal, appelez au 877 829 4692. Le nombre de vaccins disponibles étant limité, consultez régulièrement ces systèmes, car de nouveaux créneaux de rendez-vous seront ajoutés au fur et à mesure que davantage de vaccins deviennent disponibles.

Le jour de votre rendez-vous

Reportez votre rendez-vous si vous ne vous sentez pas bien le jour-même. Portez une protection pour le visage lorsque vous vous rendez au centre de vaccination, pendant votre rendez-vous et sur le trajet de retour. L'entrée vous sera interdite si vous n'en portez pas une.

Vous devez vous munir d'une preuve indiquant que vous habitez dans NYS ou à NYC (en fonction du site) et que vous avez droit au vaccin contre le COVID-19. Si vous y avez droit du fait que vous avez le VIH et que votre professionnel de santé va vous vacciner, votre dossier médical se trouvant dans son cabinet peut servir de preuve d'éligibilité. Autrement, lorsque vous prenez rendez-vous, vous devrez remplir une [certification](#) par laquelle vous confirmez avoir un problème de santé préexistant vous donnant droit au vaccin. Il n'est pas nécessaire que vous précisiez de quel problème de santé il s'agit ni que vous fournissiez d'autres preuves indiquant que vous en souffrez. Pour de plus amples renseignements sur la preuve d'éligibilité, consultez nyc.gov/covidvaccine.

Continuez à pratiquer les gestes barrières contre le COVID-19 après vous être fait vacciner

La vaccination vous protège contre les symptômes du COVID-19 et le risque d'hospitalisation et de décès. Nous devons toutefois rester prudents jusqu'à ce que davantage de personnes soient

vaccinées et jusqu'à ce que nous comprenions à quel point les vaccins protègent les personnes de notre entourage qui n'ont pas été vaccinées. Même après avoir reçu le vaccin, vous devez continuer de pratiquer ces [gestes barrières](#) pour éviter de propager le COVID-19 :

- restez chez vous si vous êtes malade ou si vous avez été récemment testé(e) positif(ve) au COVID-19 ;
- restez à au moins six pieds des autres ;
- portez une protection pour le visage ;
- lavez-vous souvent les mains.

Les vaccins contre le COVID-19 sont sûrs

L'Administration des produits alimentaires et médicamenteux des États-Unis a autorisé l'utilisation d'urgence de plusieurs vaccins contre le COVID-19. Ces vaccins ont fait l'objet d'essais cliniques poussés auxquels ont participé des dizaines de milliers de personnes d'âges, de races et d'origines ethniques différents. Les essais ont révélé que les vaccins sont sûrs et que les effets secondaires graves sont très rares. Quelques-uns des effets secondaires légers à modérés les plus courants sont des douleurs ou un gonflement dans le bras ayant reçu le vaccin, des maux de tête, des courbatures, de la fatigue et de la fièvre. Les vaccins ne causent pas une infection de COVID-19.

Le gouvernement américain et des organisations de recherche continuent à surveiller les vaccins.

Les vaccins contre le COVID-19 sont efficaces

Tous les vaccins contre le COVID-19 ayant été autorisés confèrent une très grande protection contre les risques de maladie grave, d'hospitalisation et de décès.

Les personnes ayant un faible nombre de cellules CD4 ou celles qui ne suivent aucun traitement pour le VIH devraient se faire vacciner

Aucune personne dont le système immunitaire est affaibli par le VIH ou par un autre problème de santé n'a participé aux essais cliniques du vaccin contre le COVID-19 et, de ce fait, nous n'avons pas de données sur l'innocuité ou la sécurité du vaccin dans leur cas. Si vous avez un faible nombre de cellules CD4 ou un système immunitaire affaibli, vous pouvez recevoir le vaccin. Le vaccin pourrait vous être très utile, car vous pourriez tomber gravement malade si vous attrapez le COVID-19. Cependant, il est possible que le vaccin ne soit pas aussi efficace pour ce qui est de vous empêcher d'être infecté(e) par le COVID-19. Si vous avez des questions, adressez-vous à votre professionnel de la santé.

Faites-vous régulièrement soigner pour le VIH

Le VIH peut vous rendre malade si vous ne recevez pas les soins et traitements nécessaires. Prenez vos médicaments pour le VIH comme cela vous a été prescrit. Discutez avec votre professionnel de la santé de tout obstacle qui pourrait vous empêcher de prendre vos médicaments ou de vous faire soigner. Vous pouvez rester en contact par téléphone, par texto ou par conversation vidéo. Si vous avez du mal à obtenir vos médicaments, appelez les programmes de soins pour les personnes non assurées de NYS au 800 542 2437. Pour

trouver un spécialiste des soins pour le VIH, consultez la [NYC Health Map](#) (carte de santé de NYC) ou envoyez « CARE » au 877 877.

Pour de plus amples renseignements sur le VIH et le COVID-19, consultez les recommandations du [Département de la Santé et de l'Hygiène Mentale de NYC](#) et du [Département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis](#). Pour de plus amples renseignements sur le vaccin contre le COVID-19, rendez-vous sur nyc.gov/covidvaccine. Pour de plus amples renseignements sur le COVID-19, consultez le site nyc.gov/health/coronavirus.

Le Département de la Santé de NYC peut modifier ses recommandations en fonction de l'évolution de la situation. 3.24.21